

Bulletin récapitulatif des adhésions de votre Apel d'établissement Année 2026-2027

RAPPEL des obligations

Chaque Apel d'établissement se doit de :

- d'adhérer à l'Apel 29
- transmettre par mail le listing des adhérents pour le traitement des cotisations

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT _____

COMMUNE _____

☐ Maternelle ☐ Primaire ☐ Collège ☐ Lycée

Réservé à l'administration

N° Logaplus : 021029 _____

Nombre de familles
dans l'établissement
(Si connu) _____

L'ASSOCIATION

ADRESSE DE L'ASSOCIATION (siège social) _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

Email Association _____@_____

PRÉSIDENT(E) D'APEL (NOM-PRÉNOM) _____

TÉL PORTABLE : _____ E-mail Personnel _____@_____

Total des cotisations pour l'année 2026/ 2027

Nombre de familles adhérentes : _____ x 15,60€ = _____ €

Nombre d'abonnement partenaire : _____ x 3 € = _____ €

*Cet abonnement est réservé aux partenaires de l'école (chef d'établissement, équipe pédagogique, paroisse,...)
au tarif préférentiel de 3 € les 5 numéros /an. Il est envoyé directement à l'établissement.*

TOTAL à régler = _____ €

Règlement

☐ Je règle par chèque : N° du chèque _____

J'envoie, par courrier, ce bulletin et le chèque à Apel 29 - Service des cotisations - 2 rue César Franck - 29196 QUIMPER
J'envoie, par mail, le listing des adhérents (sous forme de tableur excel) à cotisation.apel29@gmail.com

☐ Je règle par virement : Date du virement _____ (RIB en page 2)

J'envoie, par mail, ce bulletin et le listing des adhérents à cotisation.apel29@gmail.com

Une fois le traitement des cotisations terminé, une facture vous sera envoyé sur le mail de l'association et, si besoin à

Autre Email _____@_____

En page 2, retrouvez toutes les explications et informations pour compléter ce bulletin.

Note explicative

L'adhésion est obligatoire

La transmission des adhésions se fait juste après votre Assemblée Générale et avant le 10 novembre 2026.

Un délai supplémentaire est possible, nous vous remercions de nous prévenir.

Les documents qu'il faut retourner à l'Apel 29

Le bulletin récapitulatif

Il doit être complété dans sa totalité.

Le numéro Logaplus nous est transmis par l'Apel nationale, vous n'avez pas à vous en soucier.

Si vous connaissez le nombre de famille présente dans votre établissement, merci de compléter cette partie.

Pour rappel, l'adresse de l'association doit être celle de l'établissement dont vous êtes rattachés.

Le Listing

Le listing, **sous format Excel**, doit nous être envoyé par mail à cotisation.apel29@gmail.com et recenser :

- Nom(s) et Prénom(s) de chaque famille adhérente
- Adresse postale complète

Nous pourrions vous transmettre le tableau Excel à compléter, sur simple demande, par mail à : cotisation.apel29@gmail.com

Le nombre d'inscrits doit être similaire au nombre de lignes dans le tableau Excel.

L'adresse des familles adhérentes est obligatoire pour l'envoi du magazine FAMILLE & éducation.

IMPORTANT

1 Assurez-vous que les personnes siégeant au Conseil d'Administration de votre Apel soient à jour de leur cotisation à leur nom et prénom.

2/ Nous informer de chaque changement d'adresse par mail

Règlement

2 Possibilités

Vous réglez par chèque, merci d'envoyer ce bulletin et le chèque

à l'adresse suivante : Apel 29 - Service des cotisations - 2 rue César Franck - 29196 QUIMPER

Vous réglez par virement : Merci de préciser lors de la transaction la VILLE et le NOM de l'établissement

Voici notre RIB : FR76 1558 9297 5400 3777 8194 003 **BIC : CMBRFR2BXXX**

Merci d'envoyer ce bulletin

- par mail à : cotisation.apel29@gmail.com

Mise à jour de l'Équipe APEL

Ce document est à envoyer

- par mail à : cotisation.apel29@gmail.com

- par courrier à l'adresse suivante : Apel 29 - Service des cotisations - 2 rue César Franck - 29196 QUIMPER